

COMITE DU JURA
REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le vendredi 5 février 2010 à Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle MARAUX Emilie.

Mmes BIANCHETTI Danièle et DURIF Corinne.

Mrs BOURGEON Michel, BUSSARD Daniel, CLEMENT Jean-Pierre, CROTET Patrick, DE BASTOS Paulo, DEMOUGEOT Michel, DURIF Stéphane, GRUNEISEN Patrick, JARCELLAT Philippe, MARAUX Jean-Marie, MARTINELLO Antoine, OUTREY Gilles, PANCIN Michel, SALVI Christian et VALET Christian.

Excusés :

Mrs LARTOT Jean-Marc et MONNOYEUR Christian.

Absent :

Mr SECRETANT Didier.

Invité :

Mr PERRUSSEL Michel.

Le Président bouleverse l'ordre du jour compte tenu de la présence de Mr FRAIZIER, maire de Mont sous Vaudrey et du représentant local du Progrès. Après une évocation de l'avancée des travaux et des objectifs du pétanquodrome régional, le Président donne la parole à Mr le Maire.

Celui-ci remercie le Comité Départemental pour cette invitation et rappelle qu'il est très heureux que ce pétanquodrome se fasse sur ce territoire. Il remercie Mrs BIGUEUR et SERMIER pour leur engagement sans failles. Il demande au CD 39 de faire vivre ce lieu exceptionnel en faisant preuve de créativité et d'ouverture. Il rappelle l'excellent positionnement géographique régional et interrégional. Enfin, il souhaite au CD 39 pleine réussite dans ses projets.

Après le départ de Mr FRAIZIER, le Président insiste sur l'effort d'un travail collectif afin de « booster » la pétanque et les activités parallèles : écoles, monde du handicap...

Bien sûr, il rassure les clubs qui ont un boulodrome qu'un calendrier sera élaboré avec eux afin de tenir compte de leurs propres manifestations.

Mrs VALET et PERRUSSEL, qui assistent aux réunions tous les mercredis matins sur le chantier, ont réfléchi à des aménagements réalisables tant que les entreprises sont présentes : ils seront donnés plus en avant dans ce compte-rendu.

1 : approbation du compte-rendu du 28 octobre 2009

Paulo DE BASTOS souhaite apporter deux rectifications et un commentaire.

- Dans l'affaire de Nîmes, l'intégralité des sommes reversées au CD 39 n'a pas été réalisée avant le 10 novembre comme stipulé dans le compte-rendu avec les sanctions encourues. Sans esprit de polémique, juste remarque de transparence des actes.
- La Coupe Franco-Suisse aura lieu à Saint Laurent et non à Mont sous Vaudrey.
- Il demande que la commission sportive réfléchisse sur les éventuelles sanctions qui pourraient être prises à l'encontre de joueurs qui quittent une compétition alors que le CD 39 a payé leur repas (finale régionale du Progrès). Michel PANCIN fait justement remarquer qu'en absence de rapport, il est impossible de prendre une sanction. Tout le monde s'accorde à le dire mais il faut donc que les délégués, à l'avenir, rédigent systématiquement un rapport en cas d'incident.

Après ces remarques, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2009

Elle s'est bien déroulée. Le débat sur les licences temporaires a occupé trop de temps pour arriver à son maintien avec le tarif imposé par notre fédération.

Paulo DE BASTOS souhaite vivement quelques changements :

- Il est inacceptable que des personnes sortent pour fumer pendant le compte-rendu des différents intervenants : c'est un manque de respect pour le travail des commissions et des organes de fonctionnement (trésorerie en particulier). Il pense que cette salle n'est pas bien adaptée.
- Il souhaite une tenue harmonisée des membres du CD 39 qui ont dispersé dans toute la salle. Cela manque un peu de cohésion.

L'ensemble du Comité Directeur partage ces impressions et des modifications dans le déroulement seront apportées dès la prochaine assemblée générale.

Enfin, le secrétaire général remercie tous les rapporteurs qui lui ont transmis leur rapport dans des délais très courts lui permettant ainsi de préparer et distribuer les comptes-rendus de cette AG ce soir.

3 : Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue du 13 décembre 2009

Elle s'est tenue à Arc les Gray après une année difficile suite au décès du trésorier général David DEMELAY et quelques démissions. A retenir, la création d'un championnat tripléte mixte, une deuxième équipe au championnat de France doublette provençal, une harmonisation du calendrier des championnats dans les quatre départements et des critères de classification des joueurs. Le Président, par ailleurs président de la Ligue, insiste sur le fait que les quatre présidents de CD travaillent conjointement, ce qui n'était pas le cas auparavant. Elle se détermine à avoir un rôle important dans la formation des éducateurs et des dirigeants.

4 : Compte-rendu Congrès national à Epinal

La Fédération réfléchit à la création de deux types de licences : sportive et loisir. Elle constate une perte de 122 000 € et une diminution de 30 000 licenciés. Elle compte maintenant 315 000 licenciés. De plus, des clubs délivrent des cartes d'adhérents et pas de licences, ce qui pose un problème d'assurance. Il y eut une élection complémentaire pour un membre. Pour la réalisation des licences, le contrat liant la fédération à la société PARANGON la contraint à honorer ses engagements ce qui explique, en partie, les modifications de support pour les joueurs selon des critères plus ou moins utiles.

Le Président a reçu le nouveau code de discipline qu'il transmettra à Jean-Marc LARTOT.

5 : calendriers 2010

Jean-Pierre CLEMENT les distribue ce 5 février.

6 : Point sur les licences

Jean-Pierre CLEMENT a enregistré plus de 1200 licences dont 80 nouvelles. 62 mutations ont été réalisées.

7 : Désignations des délégués sur les championnats du Jura et Ligue

Le secrétaire signale, que pour la première fois, tous les membres ont reçu leur tableau afin d'émettre leurs vœux. Seuls 11 membres ont répondu, donc un effort est attendu pour les autres à l'avenir.

VOIR LE TABLEAU EN ANNEXE.

IMPORTANT : Pour les préqualificatifs Ligue, il faut tenir compte des informations (jour et heure) sur notre calendrier départemental car sur les feuilles d'inscriptions des championnats de Ligue, le carré en haut à droite n'est pas correct, il concerne uniquement la Haute-Saône. Cependant, il faudra bien renvoyer la feuille d'inscription comme d'habitude à la Ligue.

8 : Désignations des délégués sur les championnats de France

Comme les organisateurs de championnats de France ne sont plus tenus de s'occuper de l'hébergement, le Président a préparé les dossiers qui, après discussion, sont remis aux délégués. Ceux-ci prendront contact avec le trésorier au moment de l'envoi du règlement. Le Président avait envisagé de nommer un responsable pour tous les championnats de France.

VOIR LE TABLEAU EN ANNEXE.

9 : Tirage de la Coupe de France 2010-2011

La fédération impose comme date limite du troisième tour : le 10 septembre 2010

Le trésorier facturera 10 € par club comme imposé par la fédération. Le premier club tiré reçoit. Pour l'arbitrage, c'est au club qui reçoit de prévenir l'arbitre qui lui aura été attribué par la commission arbitrale (les coordonnées sont dans le calendrier). Cette année, 16 clubs. Certains arbitres, membres du CD 39 se sont positionnés.

TIRAGE : PREMIER TOUR AVANT LE 28 MAI 2010

Saint Claude reçoit Arinthod
Mont sous Vaudrey reçoit Moirans Arbitre : DE BASTOS
U.S.Morez reçoit Bletterans Arbitre : CLEMENT
Champvans reçoit Champagnole
D.P.C. reçoit Pont de Poitte
A.B.J. reçoit Poligny
Clairvaux reçoit Dampierre Arbitre : GRUNEISEN
Salins reçoit P.B.J.

Pour le CRC (Championnat régional des clubs) voici un rappel des quatre journées qui se déroulent tout au long de l'année contrairement au CNC (Championnat national des clubs) reporté en octobre. Ces dates sont également sur le site de notre comité.

Le 3 avril à Lons à 14h15.

Le 24 avril à Belfort (boulodrome) à 14h15.

Le 12 juin à Besançon (Rosemont) à 14h15.

Le 17 octobre : finale régionale à Lure à 9h30.

Pour le CDC(Championnat départemental des clubs), Stéphane DURIF prépare la nouvelle saison en souhaitant vivement des réponses aux courriers envoyés dans les délais sous peine de lourdes sanctions pour les équipes concernées.

10 : Commissions

Christian VALET fait un compte-rendu de sa réunion arbitrale où les présidents étaient invités. Seuls 7 clubs étaient représentés. Si Christian VALET regrette les absences de réponses aux courriers envoyés, il est encore plus inquiet par le manque de candidats et le risque réel que des championnats futurs ne puissent être pourvus en arbitres. Il remercie Françoise GAUTHIER et le club de Bletterans pour son accueil et le CD 39 pour les deux trophées remis à la fin de la rencontre amicale de l'après-midi.

Michel BOURGEON évoque la réunion de la commission des jeunes et technique qui a eu lieu la veille. Plusieurs points ont été abordés :

- Les tables de marque des championnats ont été pourvues. (tableau en annexe)
- Sélections jeunes le 9 avril à 14h à Poligny et le 16 avril à 14h à Moirans.
- Concours jeunes à Passenans le 15 août. Michel BOURGEON doit rencontrer les responsables de ce club.
- Une sortie sur un national : Saint Clair du Rhône avec le soutien financier du CD.
- **Les inscriptions à l'avance pour le championnat tripléte jeunes seront obligatoires: le CD 39 est d'accord. A ce titre, les clubs recevront une feuille d'inscriptions à cet effet en même temps que les feuilles pour tous les championnats du Jura.**
- 7 jurassiens passent leur examen BF1 le 6 février à Arc les Gray.
- Gilles OUTREY, se rendra comme éducateur, à Mont sous Vaudrey dans le cadre de la formation de futurs éducateurs.

11 : Pétaquodrome régional et sa commission

Mrs VALET et PERRUSSEL suivent attentivement l'avancée des travaux. Celui-ci sera théoriquement prêt l'été prochain. Plusieurs pistes de réflexion sont présentées ce soir :

- Prises internet dans les salles.
- Eclairage extérieur pris en charge par la Communauté de communes.
- Tableau d'affichage numérique.
- Protections murs du bouloquodrome.
- Lavabo inox, plus résistant.

La commission a trois responsables : Michel PERRUSSEL (administratif), Christian VALET (technique) et Antoine MARTINELLO (Trésorerie). Les autres membres sont les mêmes auxquels il faut ajouter Michel DEMOUGEOT.

Emilie MARAUX est nommée secrétaire de séance de cette commission qui se réunira le 24 février 2010 à Mont sous Vaudrey. Patrick CROTET préviendra Mr Maurice LAJEUNE et Christian VALET avertira Mrs GERBET et MOMBOBIER. Ceci équivaut à une convocation pour les membres du CD 39.

Stéphane DURIF s'étonne de ces informations données sur les travaux du pétaquodrome. Le Président insiste sur le fait que le CD 39 n'est pas le maître d'œuvre mais qu'il est logique que ces deux personnes, sur place, puissent suivre ce dossier de près. Il rappelle que le rôle du groupe de travail qui se réunira le 24 février est d'apporter ses idées et son expérience dans le but d'optimiser au mieux la réalisation du pétaquodrome.

12 : Questions diverses

- Coupe Franco-Suisse : réunion le 19 mars 2010 à Morez à 19h.
- Assemblée Générale CDOS : le 19 février à Lons : le CD 39 sera représenté par Antoine MARTINELLO et Michel DEMOUGEOT.
- Courrier du club de Moirans : Affaire Mrs BIGUEUR et HUBERT.
Le Comité Départemental apporte son soutien au club de Moirans qui, par ailleurs, est un club dynamique au sein du CD 39. Soutien unanime envers tous les dirigeants de ce club. Le Président fera un courrier en ce sens à Mr Régis LACROIX.
- Plusieurs membres sont surpris d'apprendre par la presse l'engagement associatif (secrétaire) d'une licenciée dans un club non affilié.
- Le Président poursuit son dossier Jeunesse et Sports permettant d'acquérir des subventions pour l'achat d'ordinateurs.
- Ont été distribués ce 5 février, les comptes-rendus de l'AG Ligue, les feuilles d'inscriptions pour les championnats de Ligue, le compte-rendu de notre AG aux membres du CD 39 et certains documents pour les clubs non informatisés.

La séance est levée à 21h30.

Le Président du CD 39
Jean-Marie MARAUX

Le secrétaire Général
Paulo DE BASTOS